

À la une

Les premiers pas discrets mais prometteurs de la convention judiciaire d'intérêt public en matière environnementale

étude par Ghislain POISSONNIER

Depuis 2021, neuf CJIP environnement ont été signées et homologuées. Si le montant des amendes d'intérêt public qu'elles prévoient restent modestes, elles ouvrent des perspectives intéressantes, notamment via la mise en place de programme de mise en conformité et la réparation du préjudice écologique.



© alexyz3d_AdobeStock

Actualité

Plan d'action pour la justice : les réactions des professionnels

focus

Technique

Focus sur les principales mesures de la loi de finances pour 2023 et la loi de finances rectificative pour 2022

par Hervé ZAPF

Jurisprudence

Recevabilité de l'action civile dans le procès V13 : un élargissement mesuré du cercle des victimes

note par Christophe QUÉZEL-AMBRUNAZ sous C. assises, 25 oct. 2022

Gazette Spécialisée

DROIT IMMOBILIER

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Michel PEISSE

Avocat honoraire au barreau de Paris

• Marine PARMENTIER

Avocate au barreau de Paris

AVEC LA PARTICIPATION DE

Olivier BONNEAU, Nicolas BOULLEZ, Albert CASTON, Benjamin DARMOUNI, Julie DAUGA, Fabien DELHAES, Simon GUIRRIEC, Vincent HOREAU, Juliette MEL, Alexandre PANZANI et Alexis TRÉCA





Vient de paraître

“ La nouvelle édition de la bible de la déontologie de l’avocat, abondamment illustrée par des arrêtés disciplinaires ”

Disponible sur



www.lgdj.fr

Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

P-DG, Directeur de la publication : Bruno Vergé
Directrice générale déléguée : Emmanuelle Filiberti
Présidente du Conseil scientifique :
Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie
Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach
Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck
et Samuel Seroc
Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville
Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :
Tél. : 01 40 93 40 00
Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :
Tél. : 01 40 93 40 40
Courriel : abonnements@lextenso.fr

Publicité : benoit.favre@lextenso.fr
Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2023
* Prix TTC au n° : 20 €
+ frais de port
* Abonnement France (un an) :
Journal seul : 570,74 € TTC
Recueils + table seuls : 556,45 € TTC
Journal, recueil + table : 764,73 €
Abonnement feuilletable numérique : 244,02 € TTC
* Abonnement étranger (un an) :
Journal seul : 645 €
Journal, recueil + table : 859 €
Abonnement feuilletable numérique : 239 €

Internet : gazette-du-palais.fr
Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0523 T 83097
ISSN 0242-6331
Dépôt légal à parution
Imprimé par Duplirprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,
53101 Mayenne CEDEX
sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres
recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),
issus de forêts gérées durablement ;
impact gaz à effet de serre
pour un exemplaire : 689 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris).
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon
suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.
Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant
unique permettant de retrouver directement l'article
via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Actualité

- GPL444v0 ■ Plan d'action pour la justice : les réactions des professionnels 3
- GPL444s9 ■ La cour d'appel d'Aix-en-Provence s'ancre dans la ville
avec le Couvent des Prêcheurs 8
- GPL444t0 ■ « Lorsqu'un justiciable entre dans un tribunal, la première
personne qu'il voit est le greffier »
entretien avec Natacha BOURGUEIL 10

Doctrine

- GPL444t8 ■ Les premiers pas discrets mais prometteurs de la convention
judiciaire d'intérêt public en matière environnementale
étude par Ghislain POISSONNIER 12

Technique

- GPL444t6 ■ Focus sur les principales mesures de la loi de finances
pour 2023 et la loi de finances rectificative pour 2022
par Hervé ZAPP 16

Jurisprudence

- GPL444u6 ■ Recevabilité de l'action civile dans le procès V13 :
un élargissement mesuré du cercle des victimes
note par Christophe QUÉZEL-AMBRUNAZ sous C. assises, 25 oct. 2022 18
- GPL444u7 ■ Le temps ne fait (presque) rien à l'affaire
note par Jean-Baptiste THIERRY sous Cass. crim., 9 nov. 2022 21
- GPL444s7 ■ La caducité de l'accord de conciliation et le sort
de l'engagement de caution
note par Éva HELESBEUX sous Cass. com., 26 oct. 2022 24
- GPL444m2 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 27
- GPL444e1 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 32
- GPL444q2 ■ Panorama de jurisprudence de la CEDH
par Catherine BERLAUD 35
- GPL444e2 ■ Chronique de jurisprudence de droit de la responsabilité civile
sous la direction scientifique de Julie TRAUILLÉ
avec la collaboration de Marie DUGUÉ, Stéphane GERRY-VERNIÈRES, Zoé JACQUEMIN
et Vincent MAZEAUD <https://text.so/GPL444e2>



Aux marches du Palais

Portrait

- GPL444t1 ■ Marie-Nathalie Fillonneau, bâtonnière des Sables d'Olonne 36

Gazette Spécialisée

DROIT IMMOBILIER

Sous la responsabilité scientifique de
Michel PEISSE et Marine PARMENTIER

37